



**DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL  
CANADA**

# Le pouvoir des mots et des images

Conseils généraux pour une  
représentation adéquate des personnes  
handicapées



Développement social    Social Development  
Canada                      Canada

Canada  
SDDP-001-03-03F

Pour en savoir davantage sur les services du gouvernement du Canada :

- Composez le numéro sans frais : 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, heure normale de l'Est. Si vous êtes malentendant ou malparlant, vous pouvez vous servir du numéro ATS : 1 800 465-7735.

- Consultez le site Internet : [canada.gc.ca](http://canada.gc.ca)  
Si vous n'avez pas accès à l'Internet chez vous, appelez le 1 800 O-Canada pour savoir où il existe un service Internet sans frais dans votre localité.

- Visitez un centre d'accès Service Canada.  
Pour savoir s'il y en a un dans votre région, appelez le 1 800 O-Canada, ou encore utilisez le site Internet [www.servicecanada.gc.ca](http://www.servicecanada.gc.ca) et cliquez sur « En personne », ensuite sur votre province ou territoire sur la carte du Canada.

Vous pouvez obtenir le présent guide en gros caractères, sur cassette audio, en braille et sur disquette en composant le 1 800 O-Canada.

This document is also available in English under the title *A Way with Words and Images*.

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2002  
N° de cat. : MP80-10/2002F  
ISBN : 0-662-87298-3

# Introduction



La langue écrite et parlée joue un rôle déterminant dans la formulation des idées, des perceptions et, en définitive, des attitudes du public.

Ainsi, les mots reflètent les attitudes et les perceptions de la société. Dans bien des cas, les attitudes des gens peuvent constituer le pire obstacle à franchir pour les personnes handicapées lorsqu'elles cherchent à s'intégrer à la société, à s'y faire accepter et à y participer pleinement.

La façon de présenter l'information sur les personnes handicapées peut influencer favorablement les mentalités et dissiper progressivement les préjugés. Les mots péjoratifs ou négatifs peuvent biaiser notre compréhension d'une situation donnée, ils peuvent aussi tourner en dérision les efforts véritables réalisés par une communauté pour intégrer les personnes handicapées.

Le vocabulaire employé évolue car les personnes handicapées luttent pour exercer leur droit individuel et collectif à une pleine participation dans la société.

Les expressions méprisantes et dépassées sont progressivement remplacées par des termes précis et descriptifs dont le sens ne peut pas être interchangeable.

Les personnes handicapées demandent que les médias et Canadiens emploient des termes respectueux lorsqu'ils parlent d'elles ou qu'ils traitent de sujets les concernant. Elles demandent aussi que les images choisies pour les représenter soient respectueuses et ne renforcent pas des stéréotypes anachroniques.

Les personnes handicapées aspirent à l'égalité, à l'autonomie et à une participation pleine et entière à la société. La façon dont on parle d'elles et une terminologie adéquate peuvent contribuer à l'atteinte de ces objectifs.



## Objet

Le présent guide suggère une terminologie correcte et appropriée qui rend compte de l'évolution de la condition des Canadiens et des Canadiennes handicapé(e)s. Il a comme objectif de propager une image juste et équitable des personnes handicapées.

## Contenu

La brochure comprend deux parties et une annexe amovible. La première partie, **CONSEILS GÉNÉRAUX**, fournit de l'information sur le vocabulaire et les images qu'il convient d'utiliser lorsqu'on parle des personnes handicapées.

La partie intitulée **COUVERTURE MÉDIATIQUE DES PERSONNES HANDICAPÉES** traite de la façon dont sont abordés les sujets qui touchent ces personnes. Enfin, l'annexe amovible et facile à consulter présente des suggestions pour la terminologie et les images appropriées.

## Conseils généraux

Il est important de savoir que la nouvelle terminologie a un sens précis et que les mots ne sont pas interchangeables.

Les termes « déficience », « incapacité » et « handicapé » n'ont pas la même signification. Une déficience correspond à une perte ou une anomalie d'un membre, d'un tissu ou d'un organe (y compris la fonction mentale). Une incapacité constitue une limitation fonctionnelle, une réduction de la capacité d'un individu d'accomplir des activités considérées comme normales pour un être humain. Un handicap est un obstacle lié à l'environnement ou aux attitudes qui a pour effet d'empêcher une personne de prendre pleinement sa place dans la société.

Les mots « handicapé » ou « déficient » sont des adjectifs, non des substantifs. Ne confondez donc pas la personne avec sa déficience. Dites « une personne ayant une déficience » ou « une personne handicapée » plutôt que « un handicapé » ou « le handicapé ».

Mettez l'accent sur le sujet dont vous voulez traiter. Il n'est pas nécessaire de mentionner la déficience de la personne dont vous parlez si cette information n'est pas essentielle à la compréhension du sujet.

Évitez de classer les personnes handicapées sous la rubrique « super-héros » ou « innocente victime ». Choisissez des termes neutres qui décrivent avec précision ce dont vous parlez. Ainsi, les adjectifs « brave », « courageux », « édifiant » et tous les autres qualificatifs dont on se sert couramment pour décrire les personnes handicapées sont à éviter.

Souvenez-vous que la majorité des personnes handicapées sont des gens bien ordinaires et que les mots et les images utilisés devraient témoigner de leur inclusion dans la société, sauf dans les cas où l'isolement social est le thème traité.



Dans la même perspective, les termes pouvant susciter la gêne, la culpabilité ou la pitié ne devraient pas être employés. Les expressions telles que « souffre de », « est atteint de », « est frappé de », « patient » et « malade » traduisent une douleur constante, un désespoir inexorable. S'il est vrai que certains individus peuvent éprouver de tels sentiments, une déficience est un état, elle n'est pas nécessairement source de souffrance et ne requiert pas toujours des traitements médicaux.



Les mots et les expressions tels que « invalide », « infirme », « incompetent », etc. donnent à penser que les personnes handicapées doivent être traitées différemment des autres ou exclues des activités généralement offertes au grand public.

Soyez particulièrement attentif à la terminologie employée dans les manchettes, car ce sont elles qui attirent le plus l'attention du public.

Les personnes handicapées n'hésitent pas à utiliser le langage courant pour décrire les activités de la vie quotidienne. Ainsi, les personnes qui utilisent un fauteuil roulant vont « prendre une marche », les personnes ayant une déficience visuelle « voient » ce que vous voulez dire, etc. Même si les personnes handicapées font certaines choses différemment, les termes utilisés pour les décrire doivent rester ordinaires.

Il ne faut pas oublier non plus que, même si certaines déficiences ne sont pas visibles, elles n'en sont pas moins réelles. Les personnes qui ont ce genre de limitations sont aussi confrontées à des préjugés et à des obstacles lorsqu'elles cherchent à s'intégrer à la société. C'est le cas des personnes

qui ont l'épilepsie, l'hémophilie, des problèmes d'apprentissage, une déficience intellectuelle ou des problèmes de santé mentale.

# Couverture médiatique des personnes handicapées

## Recherche, rédaction et reportage

Lorsqu'une personne handicapée fait l'objet d'un reportage, celui-ci a trop souvent un caractère social ou humanitaire, c'est-à-dire qu'on met en évidence les obstacles importants que l'individu doit surmonter.

On ne retrouve pas assez souvent d'articles de fond traitant de sujets qui préoccupent particulièrement les personnes handicapées (p. ex., le manque d'accessibilité, l'emploi et la pauvreté).

Le point de vue des personnes handicapées est rarement sollicitée dans les reportages sur des questions comme les transports, l'environnement, les soins aux enfants, etc.

Les médias peuvent susciter et encourager des attitudes positives à l'égard des personnes ayant des déficiences. Des progrès ont d'ailleurs été réalisés dans ce domaine au cours des dernières années. Les journalistes et professionnels du monde des communications sollicitent des conseils sur la meilleure façon d'entamer une discussion, d'écrire ou de parler des personnes handicapées.



## Au lieu de...

## Utiliser ou dire plutôt...

Se servir d'images qui isolent ou qui attirent l'attention sur les personnes handicapées, sauf lorsque ces images conviennent au sujet traité.

*Utiliser des images qui montrent les personnes handicapées participant à la société.*

Faire appel à des acteurs ou à des modèles non handicapés pour représenter des personnes handicapées.

*Demander à des acteurs ou à des modèles handicapés de jouer les rôles des personnes handicapées.*

Toujours représenter les personnes handicapées comme des « super-héros ».

*Décrire si possible, une personne ordinaire qui est handicapée.*

Une anomalie, une infirmité ou une malformation congénitale

**Personne née avec une déficience**

Un aveugle  
Un handicapé visuel

**Personne aveugle, personne ayant une déficience visuelle**

Confiné dans un fauteuil roulant, rivé à un fauteuil roulant

**Personne qui se déplace en fauteuil roulant**

*Personne en fauteuil roulant pour désigner quelqu'un qui a un handicap moteur et qui se déplace en fauteuil roulant de façon autonome.*

Un infirme  
Un invalide  
Un estropié

**Personne handicapée, personne ayant un handicap moteur, personne ayant de l'arthrite ou une lésion de la moelle épinière, etc.**



# Le pouvoir des m

## Au lieu de...

## Utiliser ou dire plutôt...

Un sourd-muet

**Personne ayant une déficience auditive ou une déficience de la parole**

Certaines personnes sourdes utilisent le langage gestuel pour communiquer, tandis que d'autres ne l'emploient pas.

Un malentendant  
Un handicapé auditif

**Personne malentendante**

Ces personnes ne sont pas sourdes et peuvent compenser la perte auditive à l'aide d'un appareil ou d'un système de correction auditive.

Un épileptique

**Personne épileptique**

Une attaque  
Un handicapé

**Une crise**

**Une personne handicapée** sauf s'il s'agit d'un obstacle lié à l'environnement ou aux attitudes. Dans un tel cas, l'expression qui convient est « personne handicapée par ».

Stationnement ou salle de bains réservés aux handicapés.

**Stationnement ou salle de bains accessibles ou d'accès facile, etc.**

# Mots et des images



## Au lieu de...

Un fou, une folle  
Aliéné  
Maniaque  
Malade mental  
Maladie mentale  
Névrosé  
Psychose  
Psychotique  
Faible d'esprit

## Utiliser ou dire plutôt...

***Une personne ayant des troubles du psychisme, une personne schizophrène, une personne dépressive***

Il ne faut pas oublier que la terminologie appropriée est en cours d'élaboration; cependant, les termes mentionnés ci-dessus sont actuellement d'usage. Le terme « fou » est à éviter. Le terme « faible d'esprit » est utilisé seulement dans le sens juridique. Évidemment, il faut éviter d'employer des mots tels que « déséquilibré », « dément », « personne déviante », « cinglé », « insensé » ou « dingue ».

## Un invalide

***Personne handicapée***

*Le sens littéral du mot « invalide » est qui n'est pas valable, qui n'est pas valide.*

## Un dyslexique

***Une personne en difficulté d'apprentissage ou une personne ayant des difficultés d'apprentissage***

## Au lieu de...

## Utiliser ou dire plutôt...

Déficient mental

Déficient

Faible d'esprit

Idiot

Imbécile

Crétin

Arriéré

Simplet

Mongoloïde

**Personne ayant une déficience intellectuelle, personne déficiente intellectuellement**

On peut préciser que le récit porte sur une personne qui a le syndrome de Down, si cela est nécessaire à la compréhension du récit.

Normal

**Personne non handicapée**

Le terme « normal » est accepté seulement dans les statistiques (pour désigner la norme).

Patient

**Personne handicapée**

À moins qu'il s'agisse de la relation entre le médecin et son client.

Personne ayant une déficience physique

Personne ayant des capacités différentes

**Personne handicapée**

Il a de la difficulté à...

**Il a besoin de...**

Spastique

**Personne ayant des spasmes**  
Spastique ne devrait jamais être employé comme substantif.

Souffrant de

Affligé par

Accablé par

**Personne handicapée, personne qui a la paralysie cérébrale, etc.**

Une personne qui a un handicap ne souffre pas nécessairement.

Victime de la paralysie cérébrale, de la sclérose en plaques, de l'arthrite, etc.

**Personne qui a la paralysie cérébrale, la sclérose en plaques, l'arthrite, etc.**  
**Personne ayant une déficience, personne handicapée ou personne ayant une mobilité réduite**

## **Pour combler le fossé de la communication – Conseils généraux pour effectuer les entrevues**



Voici quelques suggestions susceptibles d'améliorer les communications avec les personnes handicapées.

Lorsque vous parlez à une personne handicapée, adressez-vous directement à elle plutôt qu'à la personne, l'interprète ou l'intervenant qui l'accompagne.

Détendez-vous. Soyez vous-même. Ne soyez pas embarrassé si vous avez utilisé des expressions courantes telles que « voyez-vous » ou « à grands pas », qui semblent avoir un rapport avec la déficience de la personne.

Si vous le désirez, vous pouvez offrir de l'aide à une personne handicapée, mais attendez qu'elle accepte votre offre AVANT de l'aider. Écoutez toute instruction que cette personne voudra peut-être vous donner.

Soyez prévenant. Une personne handicapée peut avoir besoin de plus de temps pour accomplir une tâche ou s'exprimer. Adaptez-vous à son rythme.

Lorsqu'on est présenté à une personne handicapée, il est indiqué de lui serrer la main. Les personnes qui ont un usage limité de leurs mains ou qui ont un bras artificiel donnent des poignées de main.

Mettez l'accent sur la personne d'abord plutôt que sur sa déficience (voir les exemples fournis dans l'annexe amovible).

Évitez de placer les personnes handicapées sur un piédestal ou de les traiter avec condescendance. Menez votre entrevue de la même façon qu'avec une personne non-handicapée.

N'insistez pas inutilement sur les différences; faire des personnes handicapées un groupe à part contribue inévitablement à augmenter les barrières sociales.

Pour le traitement visuel d'un sujet (p.ex., des émissions de télévision ou des photographies), ne vous attardez pas sur les aides techniques ni sur les aides à l'adaptation, à moins, évidemment, que le but poursuivi ne soit de présenter ou d'examiner une aide en particulier.

Après une entrevue, demandez-vous si vous écrivez cet article parce qu'il porte sur une personne handicapée ou parce que le sujet et les circonstances qui l'entourent présentent un intérêt pour la population dans son ensemble. S'il ne concernait pas une personne handicapée, est-ce que vous voudriez toujours l'écrire?

La mention de la déficience est-elle nécessaire à la compréhension de l'histoire? Dans l'affirmative, ai-je utilisé une terminologie correcte, c'est-à-dire, par exemple, « personne qui se déplace en fauteuil roulant » plutôt que « confinée à un fauteuil roulant »? Cet article est-il objectif et impartial? Ai-je vraiment évité de tomber dans le sensationnalisme?



# Conclusion

Les journalistes peuvent contribuer à améliorer la façon dont le public perçoit les personnes handicapées. L'information véhiculée par les médias et la façon dont elle est traitée influencent bien souvent l'attitude et la conduite du public. Si les professionnels de l'information choisissent de couvrir les sujets liés aux personnes handicapées d'une manière factuelle et objective, le public remettra sans doute progressivement en question les préjugés et les stéréotypes qu'il entretient encore à l'égard de ces personnes.

Les clichés et le langage utilisé pour décrire les personnes handicapées sont d'une importance vitale pour essayer de changer les idées préconçues. En dépit des stéréotypes négatifs qui existent à l'égard des personnes handicapées, la société a la responsabilité d'amorcer des changements pour les supprimer. En choisissant les mots et les clichés qui pourraient aider à dicter des attitudes positives, cela aura pour effet de promouvoir la personne plutôt que le handicap.

# Bibliographie

L'Association Canadienne Des Pigistes De L'édition. *Editing Canadian English*. (Disponible en anglais seulement.)

Canada. Secrétariat À La Condition Des Personnes Handicapées. *Inutiles ou merveilleux – La représentation stéréotypée des personnes handicapées*.

Chambre Des Communes. Comité Permanent De La Condition Des Personnes Handicapées. *Pas de nouvelles, mauvaises nouvelles*.

« Guidelines for Reporting and Writing About People with Disabilities. » *Archalert*, vol. 4, n° 7. (Disponible en anglais seulement.)

Interep Research Division. *Persons with disabilities and the Advertising community*. (Disponible en anglais seulement.)

La Marche Des Dix Sous De L'ontario. *Des mots respectueux*. National Easter Seal Society. *Portraying People with Disabilities*, Chicago (Illinois). (Disponible en anglais seulement.)

North Carolina Office On Disability And Health. *Accessible Communication*. (Disponible en anglais seulement.)

Ontario. Office Des Affaires Des Personnes Handicapées. *Le Mot juste : Lexique des termes appropriés se rapportant aux personnes handicapées*.

« Re-imagining the (Dis)Abled Body ». *Journal of Medical Humanities*, vol. 22, no 3, automne 2001.  
(Disponible en anglais seulement.)

Strong, Frances. « Watch Your Language, Words Shape Attitudes », *Rehabilitation Digest*, hiver 1989.  
(Disponible en anglais seulement.)

## Organismes consultés

Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC)  
4700, rue Keele, immeuble Kinsmen  
Toronto (Ontario) M3J 1P3  
(416) 661-9611

Association des sourds du Canada  
251, rue Bank, pièce 203  
Ottawa (Ontario) K2P 1X3  
(613) 565-2882

Conseil canadien des aveugles  
396, rue Cooper, pièce 200  
Ottawa (Ontario) K2P 2H7  
(613) 567-0311

L'Association des malentendants canadiens (AMEC)  
2435, Holly Lane, pièce 205  
Ottawa (Ontario) K1V 7P2  
ACCÈS TÉLÉPHONIQUE (613) 526-1584  
ATS (613) 526-2692

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)  
2160, rue Young  
Toronto (Ontario) M4S 2Z3  
(416) 484-7750

L'Institut national canadien pour les aveugles (INCA)  
1929, avenue Bayview  
Toronto (Ontario) M4G 3E8  
(416) 486-2500

Association canadienne des paraplégiques (ACP)  
1101, rue Prince of Wales, pièce 320  
Ottawa (Ontario) K2C 3W7  
(613) 723-1033

Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD)  
926-294, avenue Portage  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0139  
(204) 947-0303

Troubles d'apprentissage – Association canadienne  
(TAAC)  
323, rue Chapel, pièce 200  
Ottawa (Ontario) K1N 7Z2  
(613) 238-5721

Des personnes d'abord du Canada  
294, avenue Portage, pièce 926  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0B9  
(204) 943-1046

Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s  
au niveau postsecondaire (NEADS)  
4e étage, Unicentre  
Université Carleton  
Ottawa (Ontario) K1S 5136  
(613) 526-8008

La Voix, Le Réseau canadien des aînés  
350, rue Sparks, pièce 1005  
Ottawa (Ontario) K1R 7S8  
(613) 238-7624

*Society for Depression and Manic-Depression  
of Manitoba*

4-1000, avenue Notre-Dame  
Winnipeg (Manitoba) R3E 0N3  
(204) 786-0987

Société canadienne de schizophrénie

75, Donway Ouest., pièce 814  
Don Mills (Ontario) M3C 2E9  
(416) 445-8204



